



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

COMITÉS MONÉTAIRES NATIONAUX

(Direction du Trésor, 1977-1985)

Répertoire numérique détaillé

établi par Sylvie JULIEN

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2023

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

République Unie du Cameroun.....	7
Empire centrafricain (décembre 1976 – septembre 1979), puis République centrafricaine.....	7
Congo.....	8
Gabon.....	8
République de Guinée équatoriale.....	8
République du Tchad.....	8

Référence

B-0073531/1 – B-0073550/1

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Réunions des comités monétaires nationaux.

Dates extrêmes

1977-1985

Noms des principaux producteurs

Direction du Trésor, bureau F2 (zone franc, Afrique sub-saharienne et Océan indien).

Importance matérielle

20 boites soit 2,41 mètres linéaires.

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versement du 26 juin 1986 portant la référence PH 086/86.

Historique du producteur

La loi du 30 août 1940 transforme la direction du mouvement général des fonds en direction du Trésor qu'elle limite à la gestion interne, les relations financières internationales étant réservées à une direction des finances extérieures nouvellement créée. Mais la mise en œuvre du plan Marshall donne à la direction du trésor un positionnement majeur (décret du 30 juillet 1948). Tout en gardant la compétence relative au mouvement général des fonds, elle étend ses missions à la conversion de l'administration des finances à l'économie : désormais, elle coordonne le financement des investissements publics, par l'intermédiaire successivement de la commission des investissements (décret du 10 juin 1948), du Fonds de développement économique et social (FDES) (décret du 30 juin 1955) et du comité des investissements à caractère économique et social (décret du 27 novembre 1996). À la suite des nationalisations de l'après-guerre, elle se voit également attribuer un rôle dans le contrôle des entreprises publiques et dans la mise en place de l'État actionnaire. Sa tutelle sur les entreprises nationalisées, d'abord purement financière, devient progressivement technique, étayée par une

fonction de "transformateur d'épargne" en investissements à long terme. De toutes ces missions, il résulte une large implication de sa part dans la transformation de la structure industrielle de la France. En 1948, la direction du trésor reprend le bureau de statistiques et d'études financières, et le transforme en 1953 en service des études économiques et financières. Cet outil d'analyse et de prévision économiques est érigé en direction de la prévision en 1965. Cette même année, la direction du trésor récupère un grand nombre d'attributions de la direction des finances extérieures (décret du 1er juin 1965). L'expansion de ses activités reste étroitement liée à celle des missions de la direction du budget, s'agissant de la préparation, du contrôle et de l'exécution des opérations financières et de trésorerie. En matière budgétaire, la distinction ministère de l'économie / ministère du budget (de 1978 à 1981, puis de nouveau à partir de 1994) provoque la séparation de la direction du Trésor des comptes du Trésor et des administrations financières. Collectant et distribuant les fonds, pilote de la mission de contrôle des activités financières (décret du 24 juillet 1984, décret du 19 mai 2004), la direction du Trésor joue également un rôle de premier plan dans la réforme du secteur bancaire. Elle soutient, sous sa tutelle directe, le développement du secteur parapublic correspondant et participe au développement du marché financier. Enfin, une nouvelle sous-direction est créée avec le transfert des attributions de la direction des assurances (décret du 8 février 1991). Le mouvement de privatisation d'entreprises industrielles et de banques commencé en 1986 rétrécit le périmètre d'intervention de la DT et aboutit à la transformation de la sous-direction qui était chargée de la gestion des actifs de l'État dans les entreprises publiques en un service à compétence nationale rattaché au directeur du Trésor, l'Agence des participations de l'État (décret du 9 septembre 2004 et arrêté du 11 octobre 2004). Enfin, la mission historique de gestion de la dette publique est confiée à un autre service à compétence nationale également rattaché au directeur du Trésor, l'Agence de la dette, dite Agence France Trésor (arrêté du 8 février 2001). En 2004 (décret n° 2004-1203 du 15 novembre 2004), la direction du trésor est absorbée par la direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE).

La DGTPE devient, le 13 mars 2010, la direction générale du Trésor (DG Trésor) (décret n° 2010-291). La simplification du nom, marque pour cette direction l'aboutissement de plusieurs réorganisations internes liées notamment à la modification profonde des modes d'intervention de l'État dans l'économie : réduction de la taille du secteur public économique (privatisations), transferts de compétences au niveau européen (politique commerciale, réglementation bancaire et financière, politique monétaire et de change), transfert des compétences de contrôle à des autorités administratives indépendantes (Autorité de contrôle prudentiel, Autorité des marchés financiers, etc.), délégation de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques à des agences de l'État (Ubifrance, agence française de développement, etc.).

Évaluation, tris et éliminations.

Les doublons ont été éliminés.

Mode de classement

Ces archives ont été classées de manière thématique.

Présentation du contenu

Ce versement comporte les dossiers de séance des comités monétaires nationaux des pays d'Afrique centrale membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), entre 1977 et 1985.

Créée le 22 novembre 1972, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) est la banque centrale commune aux six États qui constituent la CEMAC : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

La BEAC a pour mission de définir et conduire la politique monétaire de l'Union ; émettre et mettre en circulation le Franc CFA, monnaie commune de la zone CEMAC ; conduire la politique de change de la zone CEMAC ; détenir et gérer les réserves officielles de change des États membres ; promouvoir les systèmes de paiement et de règlement et veiller à leur bon fonctionnement ; promouvoir la stabilité financière au sein de l'Union monétaire.

Il est également créé dans chaque État membre, auprès de la direction nationale de la Banque centrale, un Comité monétaire et financier national ayant pour rôle, dans la limite des pouvoirs qui lui sont délégués et suivant les directives données par le Conseil d'Administration et le Comité de politique monétaire, de procéder à l'examen des besoins généraux de financement de l'économie de l'État membre et de déterminer les moyens propres à les satisfaire, ainsi que de formuler des propositions en vue de la coordination de la politique économique nationale avec la politique monétaire commune.

Sources complémentaires

Z-0000967/1 – Z-0000973 : comités monétaires de la BEAC (1983-1984) ;

B-0073531/1 – B-0073533, B-0073548/2 : politique internationale, BEAC (1977-1978) ;

B-0078725/2 : affaires budgétaires et économiques, BEAC (1993-1994) ;

B-0079588/1 – B-0079592/1 : BEAC, mission d'audit, conseils d'administration, comptes annuels, marché monétaire (1980-1994) ;

B-0080904/1 – B-0080920/1 : Banque de développement des États d'Afrique centrale (BDEAC) et BEAC, conseils d'administration et assemblées générales (1973-1984).

Indexation

Relations internationales

Monnaie

Établissement de crédit

B-0073531/1 - B-0073535/1

République Unie du Cameroun, réunions du comité monétaire national.

1977-1985

B-0073531/1

Février, mars, juin, octobre 1977 : approbation du procès-verbal de la précédente réunion, examen des dossiers en matière de crédits à court et moyen terme de la compétence du comité monétaire, examen des dossiers en matière de crédits à court et moyen terme de la compétence du conseil d'administration, compte-rendu des décisions prises par le dernier conseil d'administration, comptes rendus des décisions prises par le directeur général et le directeur national, compte rendu concernant le financement de la campagne cacao, tableaux.

1977

B-0073532/1

16 janvier, 20 janvier et 10 avril 1978 : approbation du procès-verbal de la précédente réunion, examen de la situation monétaire du Cameroun et de l'ensemble de la zone, examen de la situation du marché monétaire, examen des cotes globales de réescompte des banques (court et moyen terme), examen des dossiers en matière de crédits à court et moyen terme de la compétence du comité monétaire, examen des dossiers en matière de crédits à court et moyen terme de la compétence du conseil d'administration, compte rendu des décisions du dernier conseil d'administration, comptes rendus des décisions prises par le directeur général et le directeur national, tableaux.

1978

B-0073533/1

15 juin, 16 octobre et 20 novembre 1978 : approbation du procès-verbal de la précédente réunion, examen des dossiers en matière de crédits à court et moyen terme de la compétence du comité monétaire national, examen des dossiers en matière de crédits à court et moyen terme de la compétence du conseil d'administration, compte rendu des décisions prises par le conseil d'administration, comptes rendus des décisions prises par le gouverneur et le directeur national, tableaux, liste des actionnaires.

1978

B-0073534/1

18 avril, 15 juin et 19 octobre 1979 : dossiers de séances.

1979

B-0073535/1

27 janvier, 13 septembre, 11 octobre 1984 et 26 avril 1985 : dossiers de séances.

1984-1985

B-0073536/1 - B-0073540/1

Empire centrafricain (décembre 1976 – septembre 1979), puis République centrafricaine, réunions du comité monétaire national : dossiers de séances

1977-1985

B-0073536/1

26 janvier, 6 avril, 7 juin et 10 octobre 1977.

1977

B-0073537/1

19 janvier, 14 avril, 13 juin et 11 octobre 1978.

1978

B-0073538/1

10 janvier, 11 avril, 14 juin et 17 octobre 1979.

1979

B-0073539/1

18 janvier 1982, 23 janvier, 10 septembre 1984, 14 janvier et 16 septembre 1985.

1982-1985

B-0073540/1 – B-0073543/1

Congo, réunions du comité monétaire national : dossiers de séances.

1977-1985

B-0073540/1

5 avril, 8 juin et 12 octobre 1977.

1977

B-0073541/1

18 janvier, 11 avril, 13 juin et 13 octobre 1978, 1^{er} janvier, 26 avril et 13 juin 1979.

1978-1979

B-0073542/1

19 janvier, 20 juillet et 19 octobre 1982.

1982

B-0073543/1

24 janvier, 24 avril 1984, 22 janvier, 30 avril et 10 septembre 1985.

1984-1985

B-0073544/1 – B-0073547/1

Gabon, réunions du comité monétaire national : dossiers de séances.

1977-1979

B-0073544/1

31 janvier, 4 avril, 9 juin et 18 octobre 1977.

1977

B-0073545/1

17 janvier, 13 avril et 24 juin 1978.

1978

B-0073546/1

12 janvier, 16 juin et 16 octobre 1979.

1979

B-0073547/1

25 janvier, 25 avril, 10 septembre 1984 et 29 avril 1985.

1984-1985

B-0073548/1

République de Guinée équatoriale, réunions du comité monétaire national. - Réunion du 19 septembre 1985 : dossier de séance contenant le procès-verbal de la précédente réunion, ainsi que indicateurs économiques et note d'information, situation du secteur bancaire, besoins de financement de crédit de campagne pour le cacao, examen des dossiers en matière de crédits à court et moyen terme de la compétence du comité monétaire national, examen des dossiers en matière de crédits à court et moyen terme de la compétence du conseil d'administration, tableaux.

1985

B-0073548/2 – B-0073550/1

République du Tchad, réunions du comité monétaire national.

1977-1985

B-0073548/2

25 janvier, 6 avril, 22 juin et 15 octobre 1977 : approbation du projet de procès-verbal de la précédente réunion, indicateurs économiques, situation monétaire, situation de la banque et des banques commerciales (1976-1977), compte rendu des décisions prises par le conseil d'administration, plafonds globaux de réescompte, examen des dossiers en

matière de crédits à court et moyen terme de la compétence du comité monétaire national, examen des dossiers en matière de crédits à court et moyen terme de la compétence du conseil d'administration, plafonds globaux de réescompte, délégation de pouvoirs, plafonds globaux ouverts par le conseil d'administration, aménagement des modalités d'intervention de la banque centrale, suspension d'activité de la banque tchado-arabe libérienne pour le commerce extérieur et le développement, tableaux.

1977

B-0073549/1

20 janvier, 15 avril, 12 juin, 25 juillet et 12 octobre 1978 : dossiers de séances.

1978

B-0073550/1

11 janvier, 15 juin et 18 octobre 1979, 4 juillet, 11 septembre et 12 octobre 1984, 15 janvier 1985 : dossiers de séances.

1979-1985